

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A. MOT.

Catégorie <b>Chariot à moteur</b> <b>3 - roues</b>	Marque <b>WRIGLEY</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. <b>MESSEX 202 AVAG - Special</b> <b>pour conducteur assis</b>	Bordereau-type N° <b>1 4 2 1</b>
----------------------------------------------------------	--------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "AVAG" devant No. du châssis. Avec siège pr. conducteur 1)  
 No de châssis frappé A l'avant à droite, devant le pied droit du conducteur  
 No de moteur frappé A droite, en haut sur plaquette du constr. fixé s/tôle canal d'air  
 Constructeur du châssis Automobil-Verkaufs A.G., Zürich (AVAG)  
 Constructeur du moteur The VILLIERS Engineering Co. Ltd., Wolverhampton (GB)

MOTEUR VILLIERS	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>Mark 12</b> Genre <b>monocyl. soupapes lat.</b> Carburant <b>benzine</b> Nombre cyl. <b>1</b> Temps <b>4</b> Alésage <b>55</b> mm. Course <b>50</b> mm. C.V.-imp8: <b>0,605</b> Cylindres totaux <b>118,8</b> cm <sup>3</sup> C.V. frein <b>2,0</b> Refroidissement <b>par air</b> Empl. du moteur <b>à l'avant sur la roue</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roues avant (par chaîne)</b> 1. Frein <b>Frein à pied : mécanique à tambour (tringles) sur roues arrières</b> 2. Frein <b>Frein à main : mécanique à tambour (tringles) sur roues avant</b> 3. Frein <b>---</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>direct (tube en forme d'anse)</b> Crochet de remorque <b>---</b> Nombre de vit. avant <b>3</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>3,4</b> en prise dir. <b>9,6 km/h</b>	Constructeur <b>AVAG</b> Genre / Forme <b>pont fixe avec siège pr. le conducteur</b> Nombre de places ass. <b>Total 1</b> Avant <b>1</b> Milieu <b>---</b> Arrière <b>---</b> Nombre de places debout <b>---</b> Pour motos: Siège arrière <b>---</b> Sidécar <b>---</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	<b>220</b> kg.	<b>480</b> kg.	<b>700</b> kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	<b>140</b> kg.	<b>100</b> kg.	<b>240</b> kg.
Charge utile. . . <b>conducteur inclus.</b> . . . . .	kg.	kg.	<b>460</b> kg.
Poids maximum garanti du train roulant (camion / remorque) . . . . .			--- kg.
Pneumatiques; Dimension. . . . . <b>16 x 4 . 6 Ply</b>	<b>4.00 - 8</b>	<b>4 Ply</b>	simples <del>doublets</del>
Capacité de charge (par pneu <b>220/240 kg.</b> ) . . . . . par essieu	<b>220</b> kg.	<b>480</b> kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 6 Volts (volant magnétique)

Phares: Marques	---
Feux de position	---
Feux stop	---
Indicateurs de direction: Sym.	---
1, cornet	---
2, 1 avant du pont, à côté siège conducteur	---
Syst. antibrouillards	---
Feux rouges	---
Eclairage du N° de contr.	---
1, combiné	---
1, combiné	---
Emplacement	---
Eclairage-plac.	---

DIMENSIONS

Voie { avant	1:175	mm.
{ arrière	---	mm.
Largeur hors-tout AV. ---	1:255	mm.
Empiètement	2:580	mm.
Longueur hors-tout	3:500	mm.
Hauteur (non chargé)	1:100	mm.
Garde au sol	210	mm.
Porte à taxi, arrière	500	mm.
Crochet de remorque (haut, dep. sol)	---	mm.
Crochet de remorque (porte à taxi)	---	mm.
Diamètre de bragues ext. gauche	---	m.
Diamètre de bragues ext. droite	---	m.
Dist. inférieures	2:120	mm.
Longueur du pont de charge	1:170	mm.
Largeur du pont de charge	---	mm.
Hauteur inférieures	---	mm.
Hauteur du pont dep. le sol	480	mm.
Ridelles (hauteur)	---	mm.

OBSERVATIONS

L'axe en tube de la direction doit avoir un arrêt vers l'avant ainsi que vers l'arrière.  
 Possibilité de marche arrière en tournant la partie motrice de 180°.

- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (s.m.m)
- 1) No. de châssis et destination du type doivent être frappés à l'avant à droite sur le cadre. Destination du type = AVAG
  - 2) Eclairage: 1 l'avant, 2 lampes blanches, non éblouissantes; sont à fixer au véhicule. L'orifice du tube d'échappement ne doit être dirigé ni vers la droite, ni vers le sol.

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, le 7 juillet 1957

La commission d'expertise-types